

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-trois le 6 juin, à 20 h 00, se sont réunis en mairie, les membres du conseil municipal de la **Commune d'AILLON LE JEUNE**,

Sous la présidence de Serge TICHKIEWITCH, Maire

Dûment convoqués le 2 juin 2023.

Présents : Odile CHALAMEL, Pierre-Damien GALEN, Jérôme GINOLLIN, Pascal GINOLLIN, Amandine PAGET, Mathieu SCIASCIA, Céline ROCH EUVRARD, Serge TICHKIEWITCH.

Absent excusé : Marc FLEURY donne pouvoir à Pascal GINOLLIN

Absent : 0

Secrétaire de séance : Pascal GINOLLIN

Assistent à la réunion : Christophe MAREC

Nombre de membres en exercice : 9
Nombre de membres présents : 8
Nombre de suffrage exprimés : 9
Votes pour : 9
Votes contre : 0
Blancs : 0
Abstentions : 0

Objet: Approbation d'un emprunt auprès d'un organisme bancaire.

Monsieur Le Maire rappelle que :

La commune d'Aillon le Jeune souhaite réaliser différents projets :

- Tractopelle : 107 131,06 €
- Rénovation thermique des Nivéoles : 2 505 186,83 €
- Place de la fruitière : 158 675,00 €

Pour la rénovation thermique des Nivéoles, il explique que les subventions notifiées représentent un montant total de 1 565 078,00 €.

Monsieur le Maire fait part des contacts pris avec des organismes bancaires. La meilleure proposition est transmise par le Crédit Agricole, aux conditions suivantes :

Prêt Actif Vert

- montant de 939 000 € sur 20 ans
- taux fixe de 4,26 % appliqué sur le montant utilisé, prélèvements trimestriels

Autres investissements

- montant 266 000.€ sur 20 ans
- taux fixe de 4,36 % appliqué sur le montant utilisé, prélèvements trimestriels

Frais de dossier : 1 205 €

Après en avoir débattu, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- de retenir la proposition du Crédit Agricole,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous documents utiles à la réalisation de ce contrat.

Fait et délibéré les jour, mois, an ci-dessus,

Au registre sont les signatures,

Pour copie conforme.

Le Maire,
Serge TICHKIEWITCH

